

## Librairie Maison d'Europe et d'Orient : aides exceptionnelles de Paris

### Mais l'établissement n'est pas encore tiré d'affaire

La Maison d'Europe et d'Orient lançait récemment une alerte sur sa situation critique : baisses répétées des budgets, loyers impayés, la structure culturelle n'allait pas passer l'été. L'appel aura finalement été entendu par la Ville de Paris, qui propose des aides exceptionnelles. Cependant, la situation reste instable pour l'établissement, qui pourrait se séparer prochainement de deux employés.



La Maison d'Europe et d'Orient (photo [page Facebook](#))

Le mail de Dominique Dolmieu, artiste associé à la MEO, commence sur une note de satisfaction : « *Nous avons le plaisir de vous faire savoir que le Conseil de Paris vient de voter deux aides exceptionnelles, l'une de 6.000 € (destinée à payer l'augmentation rétroactive des loyers de la RIVP), et l'autre, sur proposition du groupe Europe Ecologie – Les Verts, pour un amendement budgétaire de 30.000 €.* »

L'aide de la Ville de Paris atteint ainsi les 69.000 € pour l'année 2013, contre les 33.000 € initialement prévus (28.000 € déjà prévus par la DAC et les 5.000 € de la mairie du 12<sup>ème</sup>) : « *Le geste de la Ville est fondamental* » souligne Dominique Dolmieu. Si bien qu'il permet à la MEO de tenir jusqu'à la mi-octobre, et de régler les passifs qui pèsent actuellement sur l'établissement.

Les menaces ne sont pas totalement écartées pour autant : les passifs proviennent du loyer de la MEO, sous le coup d'un rattrapage rétroactif d'augmentations datant de 2010 (autorisé par la Loi Rocard de 1989). Et, sans versement de nouvelles subventions, la MEO perdra ses chargée de communication et administrateur, laissant « *la maison muette à partir de septembre* ». Le statut de fabrique de culture permettrait à la MEO d'asseoir son activité, et de stabiliser le niveau des subventions, mais la région Ile-de-France le refuse toujours à l'établissement.

« *L'attribution de ce statut se fait sans critères, sans commission : notre candidature a été refusée, car nous serions trop petit et à Paris, or La Cartoucherie est également dans la capitale* » s'interroge l'artiste associé à la MEO. Le Théâtre du Soleil et les Studios de l'Albatros ont tous deux reçu le statut, grâce à une extension du texte initialement réservé aux lieux intermédiaires à toutes les personnes morales, par Jean-Paul Huchon lui-même.

### **La recherche de soutiens, suspendue aux statuts**

Ce jeudi 11 s'est donc déroulé une réunion au sein du conseil régional d'Île-de-France, pendant lequel la situation de la Maison d'Europe et d'Orient a été évoquée. « *Suite à la réunion, nous avons pu constater que cette personne se plaint d'une diminution de 25.000 € des aides de la région, mais qu'aucune demande officielle n'a été déposée auprès du service Livre de la région pour l'année prochaine* », explique Véronique Lepicard, responsable de la communication du Conseil régional d'IdF.

Les 25.000 € en question correspondent à l'aide à la création littéraire, que la Maison d'Europe et d'Orient entendait remplacer par le statut de fabrique de culture. « *Si nous avons déposé le dossier pour l'aide à la création littéraire, le statut nous aurait été refusé pour ce motif* », précise Dominique Dolmieu.

Le financement de la Ville de Paris atteint désormais celui de l'Île-de-France, et le double de celui de l'État : le cabinet d'Aurélie Filippetti n'a pas donné suite aux demandes de la Maison d'Europe et d'Orient, ni répondu aux questions des parlementaires sur le sujet. Le prochain rendez-vous de la MEO sera avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le 15 juillet prochain, avant d'autres réunions au mois de septembre.

La région serait toujours le premier financeur de la MEO, d'après les services de l'Île-de-France, détaillant les aides : 30.000 € au titre de la PAC (Permanence artistique et culturelle), 10.000 € au titre de la résidence d'artiste, 15.000 € pour l'international et 22.750 € pour les «

emplois-tremplins », une aide aux emplois créés, cette année en fin de cycle. Au total, l'aide de la région atteindrait les 77.750 €, selon les chiffres fournis.

Un chiffre qui peut impressionner, mais qui couvre seulement un fonctionnement quand il faut impulser des projets... La MEO n'exclut pas d'autres types d'actions publiques, des mobilisations aux pétitions.

Antoine Oury